Module : Comptabilité générale

Chapitre : Compte de l'exploitant et de virements internes

Introduction :

Au niveau de l'enregistrement des opérations comptables, certains comptes ont un fonctionnement particulier et répondent à des objectifs biens précis : c'est le cas du compte de l'exploitant qui concerne **l'entreprise individuelle**, et les comptes de virements internes qui facilitent la comptabilisation des opérations et **évitent une double comptabilisation** des opérations.

Section 1: Le compte de l'exploitant :

1) Définition :

Le compte de l'exploitant est un compte qui caractérise l'entreprise individuelle dont le fonctionnement présente des particularités par rapport aux comptes des capitaux propres.

2) Utilité comptable du compte de l'exploitant :

Selon le CGNC :

« Le compte 1117 Capital personnel enregistre à **son crédit :**

- Le montant des apports de l'entrepreneur au début ou en cours d'activité ;
- Le bénéfice de l'exercice précédent (par le débit du compte 1191 Résultat net de l'exercice).

Il enregistre à **son débit**:

- Les prélèvements et les retraits personnels de l'exploitant quelle qu'en soit la nature ;
- La perte de l'exercice précédent (par le crédit du compte 1191 Résultat net de l'exercice).

Le solde du compte 1117, même débiteur, en fin d'exercice, apparaît au passif du bilan dans le poste 111 Capital social ou personnel »

Ainsi, **durant l'exercice** le compte 11175 « compte de l'exploitant » est mouvementé des apports temporaires et des prélèvements courants effectués par l'exploitant.

Le compte est débité du montant des prélèvements directs (retrait d'espèces) ou indirects (prélèvement des marchandises à des fins personnelles).

Il est crédité des versements directs (versement d'espèces) ou indirects (dépense de l'entreprise acquittée par le chèque personnel de l'exploitant).

A la fin de l'exercice comptable, le compte de l'exploitant « 11175 » est viré pour solde au compte « 1117 » capital personnel. Ce virement peut servir soit :

- Augmenter le capital dans l'hypothèse d'un solde créditeur du compte de l'exploitant ;
- Diminuer le capital dans l'hypothèse d'un solde débiteur du compte de l'exploitant ;

Section 2: Les comptes de virements internes

1) Définition :

Le virement comptable est une opération à travers laquelle on effectue le transfert d'un montant, figurant au débit (ou au crédit) d'un compte, au débit (ou au crédit) d'un autre compte.



2) Utilités des comptes de virements:

Les comptes de virement comptable présentent plusieurs objectifs :

- l'enregistrement des mouvements de fond.
- La division d'un conte.
- Le regroupement des comptes
- La rectification des erreurs

2-1) Enregistrement des mouvements de fonds

Il s'agit de transférer un montant du débit d'un compte d'une entreprise au débit du compte d'un tiers en relation avec celle-ci.

- **Exemple :**

L'entreprise SANTI doit recouvrir un montant de 14500 DH en faveur de son fournisseur Société RACHA (441112). Etant donné qu'ils ont tous les deux un compte dans la même banque, l'entreprise SANTI donne l'ordre de virement à sa banque de virer la somme de sa créance au compte de la société RACHA.

Procéder à l'écriture de mouvement de fond chez l'entreprise SANTI.

Solution :

	3/8/10		
4411	Frs - S^{té} RACHA	14 500	
	Banque		14500
	Virement n°		

2-2) Division d'un compte

Comme l'indique son nom, cette opération permet de diviser un compte en plusieurs. Cela permet de détailler et d'analyser d'une manière plus exhaustive les comptes de l'entreprise.

- **Exemple :**

Le 6 avril 2010, dans le grand livre de l'entreprise MALTA, le compte 312 « Matières et fournitures consommables » d'un montant de 96 000 DH. Nous souhaitons détailler ce compte en faisant apparaître :

- Matières premières : 113 000 DH
- Matières et fourniture consommables : 58 000 DH
- Emballages : 96 000 DH

Procéder à la division des comptes.

Solution :

6/4/10

3 121	Matières premières		113 000	
3 122	Matières et fournitures consommables		58 000	
3 123	Emballage		96 000	267 000
312	Matière et fourniture cons			
	Division des comptes			

A la fin de cette comptabilisation, le compte 312 est soldé, alors que les comptes 3121,3122, 3123 sont chacun débités par le montant.

2-3) Regroupement des comptes

Il s'agit d'une opération qui permet de regrouper dans un même compte, plusieurs comptes. Celle-ci permet de maintenir le caractère exhaustif de l'enregistrement tout en allégeant le grand-livre.

- **Exemple :**

Dans le grand livre de l'entreprise SANIT, il figure les comptes suivants :

- 2351 : Mobilier de bureau : 56 000 DH
- 2352 : Matériel de bureau : 120 000 DH
- 2355 : Matériel informatique : 90 000 DH

Le 3 Août 2010, le chef de l'entreprise considère que le compte 235 « Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers » est suffisant, procéder à la synthèse des comptes.

Solution :

3/8/10

235	Mobilier, matériel de bureau et AD		266 000	
2351	Mobilier de bureau			56 00
2352	Matériel de bureau			120 000
2355	Matériel informatique			90 000
	Regroupement de comptes			

A la fin de cette comptabilisation, les comptes 2351, 2352 et 2355 sont soldés et le montant total apparait au début du compte 235.

2-4) <u>Rectification des erreurs</u>

Cette opération permet de corriger toute erreur commise au cours du procédé de la comptabilisation. Pour annuler une écriture erronée, il existe plusieurs procédés tels que :

- Le procédé de contre passation complète
- La rectification directe
- Le complément à zéro

- **<u>Exemple :</u>**

Le mai 2010, le comptable de la société ASSOFI a enregistré une vente à crédit au client Ahmed (compte 342101) pour un montant de 4800 DH (Facture n° 20b1).

Le lendemain, il se rend compte qu'il a procédé à une comptabilisation erronée. En effet, cette vente a été réalisée auprès du client Karim (compte 342106).

Procéder à la contrepassation de l'écriture erronée.

<u>Solution :</u>

	30/5/10		
342101	Clients Ahmed	4 800	
7111	Vente de marchandises		4000
4455	Etat TVA Facturée		800
	Facture n° 20b1		
	31/5/10		
7111	Ventes de marchandises	4 000	
4455	Etat TVA Facturée	800	
342101	Clients Ahmed		4 800
	Annulation de l'article erronée du 30 mai		
	31/5/10		
342106	Clients Karim	4 800	
7111	Ventes de marchandises		4 000
4455	Etat TVA Facturée		800
	Facture n° 20b1		

<u>Conclusion</u>

Le compte de l'exploitant et les comptes de virements facilitent la tenue d'une comptabilité régulière, claire et transparente. Ce qui confère à la comptabilité le rôle d'un outil de contrôle et de pilotage.